

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 23 mai 2019

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/05/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN

Présents : 8

Présents : José SARLIN, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Michel GENEVRIER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Michel PHILIP

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Hervé BORRELLY par José SARLIN, Jean-Paul BOUFFIER par Michel PHILIP

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés: Guy ALBRAND

Absents:

Secrétaire de séance: Annabelle TAIX

Objet: SIVU la Motte-Turriers : Participation au schéma directeur d'irrigation. - DE_2020_010

Le Maire rappelle qu'actuellement la Société Canal de Provence réalise un schéma directeur d'irrigation sur le territoire du SIVU d'irrigation la Motte-Turriers, le montant prévisionnel de cette prestation s'élève à 137 000 €, et les subventions à 80 % soit 109 600 €, l'autofinancement prévisionnel reste de 27 400 €.

Après répartition entre les communes en fonction du périmètre irrigué, le reste à charge serait pour la commune de Venterol de 2 019 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

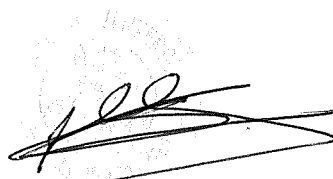
- DECIDE de prendre à sa charge la somme de 2 019 € pour l'année 2020.
- DECIDE que cette somme sera imputée à l'article 65548.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/03/2020
004-210402343-20190523-DE_2020_010-DE